

219C1261
FR0010407049-OP010-RA01

24 juillet 2019

Résultat de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

TERREÏS
(Euronext Paris)

- 1- Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 23 juillet 2019, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique de rachat par la société TERREÏS de ses propres actions, au prix unitaire de 34,62€¹ par action ordinaire et 38,34 €² par action de préférence, en vue d'une réduction de son capital, elle avait reçu en dépôt 11 283 732 actions ordinaires.

En outre, CACEIS Corporate Trust, établissement centralisateur des apports d'actions de préférence à l'offre, a indiqué à l'Autorité des marchés financiers que 42 924 actions de préférence ont été apportées à l'offre.

Le nombre d'actions (actions ordinaires et actions de préférence incluses) présentées en réponse à l'offre publique de rachat, soit 11 326 656 actions, étant inférieur aux 11 847 822 actions (actions ordinaires et actions de préférence incluses) visées dans cette offre, toutes les demandes seront satisfaites.

Les actions rachetées seront annulées par la société dans les conditions et délais prévus par l'article R. 225-158 du code de commerce et ne conféreront plus aucun droit social.

- 2- Euronext Paris fera connaître par un avis les modalités de traitement des ordres et le calendrier de règlement-livraison de l'offre publique.

¹ Dividende de 25,38 € par action ordinaire détaché. Le détachement et le paiement dudit dividende étant intervenus les 1^{er} et 3 juillet 2019 respectivement.

² Dividende de 25,56 € par action de préférence détaché. Le détachement et le paiement dudit dividende étant intervenus les 1^{er} et 3 juillet 2019 respectivement.